



**Assemblée Générale Ordinaire  
des clubs affiliés de la FFSG pratiquant le :  
Patinage de Vitesse  
Paris, le dimanche 28 juin 2026**

**PROCURATION DU PRÉSIDENT D'UN CLUB  
À SON REPRÉSENTANT  
licencié du club, dirigeant ou non  
licencié d'un autre club, dirigeant ou non  
soit un Président (ou son représentant) + 1 pouvoir**

N° et nom de mon club : .....

N° et nom de ma ligue : .....

Je soussigné(e) .....

Président(e) du club, ci-dessus dénommé, donne pouvoir à :

M ou Mme : .....

Licence n° : .....

du club (n° et nom) : .....

Pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des clubs affiliés de la FFSG pratiquant le **patinage de vitesse** qui aura lieu **le dimanche 28 juin 2026 à l'INSEP, 11 avenue du Tremblay à Paris (75012) et simultanément en visioconférence.**

Fait à : ..... le : .....

<b>Signature du Président confiant le pouvoir</b> Précédée de la mention manuscrite « Bon pour pouvoir »	<b>Cachet du club</b>	<b>Signature du Mandaté</b> Précédée de la mention manuscrite « Bon pour acceptation de pouvoir »

**La présente procuration est à remettre au plus tard 96 (quatre-vingt-seize) heures avant l'ouverture de l'Assemblée Générale soit le mercredi 24 juin 2026 à 9h00 au plus tard, sous peine d'irrecevabilité, par mail aux deux adresses suivantes : [president@ffsg.org](mailto:president@ffsg.org) et [csoe@ffsg.org](mailto:csoe@ffsg.org)**